

SICAV CROISSANCE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 18.446.871, un actif net de D : 18.428.307 et un bénéfice de la période de D : 235.782.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE » comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 25 Octobre 2024

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 30 Septembre 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	14 063 685,564	12 342 327,481	13 009 102,814
Actions et droits rattachés		11 893 728,755	10 716 122,627	11 132 497,870
Obligations et valeurs assimilées		1 560 880,000	1 052 531,000	1 072 299,000
Titres OPCVM		609 076,809	573 673,854	804 305,944
Placements monétaires et disponibilités		4 383 185,309	3 760 789,539	4 503 577,317
Placements monétaires	5	4 382 536,088	3 760 164,028	4 503 040,196
Disponibilités		649,221	625,511	537,121
Créances d'exploitation	6	0,420	742 055,544	0,420
TOTAL ACTIF		18 446 871,293	16 845 172,564	17 512 680,551
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	18 564,106	15 930,749	22 738,931
TOTAL PASSIF		18 564,106	15 930,749	22 738,931
ACTIF NET				
Capital	8	17 527 355,993	16 043 976,871	16 663 845,363
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		20,497	36,635	37,210
Sommes distribuables de l'exercice en cours		900 930,697	785 228,309	826 059,047
ACTIF NET		18 428 307,187	16 829 241,815	17 489 941,620
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		18 446 871,293	16 845 172,564	17 512 680,551

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/07 au 30/09/2024	Période du 01/01 au 30/09/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Revenus du portefeuille-titres	9	124 761,250	886 828,450	184 642,500	752 129,082	771 897,082
Dividendes		95 585,250	804 219,450	164 675,500	692 764,082	692 764,082
Revenus des obligations et valeurs assimilées		29 176,000	82 609,000	19 967,000	59 365,000	79 133,000
Revenus des placements monétaires	10	58 638,044	164 446,411	53 787,533	153 024,720	208 129,101
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		183 399,294	1 051 274,861	238 430,033	905 153,802	980 026,183
Charges de gestion des placements	11	(32 102,966)	(93 910,828)	(30 399,287)	(86 513,011)	(116 664,437)
REVENU NET DES PLACEMENTS		151 296,328	957 364,033	208 030,746	818 640,791	863 361,746
Autres charges	12	(10 933,355)	(33 446,685)	(13 033,812)	(36 554,427)	(49 253,784)
RESULTAT D'EXPLOITATION		140 362,973	923 917,348	194 996,934	782 086,364	814 107,962
Régularisation du résultat d'exploitation		495,120	(22 986,651)	426,670	3 141,945	11 951,085
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		140 858,093	900 930,697	195 423,604	785 228,309	826 059,047
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(495,120)	22 986,651	(426,670)	(3 141,945)	(11 951,085)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(66 142,596)	649 567,069	(494 995,670)	432 572,774	853 818,718
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		162 897,513	151 827,351	21 053,122	52 933,646	73 823,500
Frais de négociation de titres		(1 335,900)	(1 336,590)	(0,304)	(203,701)	(204,022)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		235 781,990	1 723 975,178	(278 945,918)	1 267 389,083	1 741 546,158

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2024	Période du 01/01 au 30/09/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	235 781,990	1 723 975,178	(278 945,918)	1 267 389,083	1 741 546,158
Résultat d'exploitation	140 362,973	923 917,348	194 996,934	782 086,364	814 107,962
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(66 142,596)	649 567,069	(494 995,670)	432 572,774	853 818,718
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	162 897,513	151 827,351	21 053,122	52 933,646	73 823,500
Frais de négociation de titres	(1 335,900)	(1 336,590)	(0,304)	(203,701)	(204,022)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(826 075,760)	-	(731 820,595)	(731 820,595)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	10 315,350	40 466,149	10 052,140	670 001,835	856 544,565
Souscriptions					
- Capital	9 443,070	897 721,188	11 881,440	668 331,000	839 126,700
- Régularisation des sommes non distribuables	377,160	7 590,881	784,970	4 627,645	11 564,960
- Régularisation des sommes distribuables	495,120	5 673,600	576,360	3 308,130	12 117,845
Rachats					
- Capital	-	(820 602,783)	(2 970,360)	(5 940,720)	(5 940,720)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	(21 256,486)	(70,610)	(160,160)	(160,160)
- Régularisation des sommes distribuables	-	(28 660,251)	(149,660)	(164,060)	(164,060)
VARIATION DE L'ACTIF NET	246 097,340	938 365,567	(268 893,778)	1 205 570,323	1 866 270,128
ACTIF NET					
En début de période	18 182 209,847	17 489 941,620	17 098 135,593	15 623 671,492	15 623 671,492
En fin de période	18 428 307,187	18 428 307,187	16 829 241,815	16 829 241,815	17 489 941,620
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	53 155	52 940	52 335	50 135	50 135
En fin de période	53 185	53 185	52 365	52 365	52 940
VALEUR LIQUIDATIVE	346,494	346,494	321,383	321,383	330,373
TAUX DE RENDEMENT	1,30%	9,60%	(1,63%)	7,81%	10,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 30 Septembre 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue,

selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 septembre 2024.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2024 à D : 14.063.685,564 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2024	% Actif Net
Actions & droits rattachés			6 084 604,728	11 893 728,755	64,54%
	Actions		6 084 602,592	11 893 724,255	64,54%
TN0001800457	Actions BIAT	15 297	185 114,978	1 654 232,877	8,98%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 476	535 732,558	1 172 150,760	6,36%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 380,800	1 250 721,600	6,79%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256,089	358 541,400	1,95%
TN0002200053	Actions BT	208 347	1 310 514,161	1 081 945,971	5,87%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,115	1 470 762,926	7,98%
TN0003400058	Actions Amen Bank	28 359	218 719,697	1 262 032,218	6,85%
TN0003400058	Actions AIR Liquide	10 738	1 066 664,236	907 361,000	4,92%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671,220	6 686,500	0,04%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607,390	594 660,400	3,23%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	83 481,678	0,45%
TN0006560015	Actions SOTUVER	2 000	23 841,970	23 662,000	0,13%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710,250	11 008,368	0,06%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071,271	24 486,320	0,13%
TN0007410012	Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	90 061,748	0,49%
TN0007400013	Actions Carthage cement	109 000	219 680,820	222 687,000	1,21%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	16 072	101 465,333	147 573,104	0,80%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	68 471	376 600,264	830 895,585	4,51%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775,410	128 293,200	0,70%
TN0007270010	Actions TPR	28 200	120 428,000	156 651,000	0,85%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	7 000	154 920,690	89 929,000	0,49%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 943,810	187 408,830	1,02%
TN0007670011	Actions Délice Holding	9 210	126 835,950	138 490,770	0,75%
	Droits		2,136	4,500	0,00%
	Actions BT CP 141	5	2,136	4,500	0,00%
Titres des organismes de placement collectif			596 097,935	609 076,809	3,31%
TN0002200293	SICAV RENDEMENT	5 725	596 097,935	609 076,809	3,31%
Obligations et valeurs assimilées			1 528 000,000	1 560 880,000	8,47%
	* Obligations de sociétés		128 000,000	131 584,000	0,71%
TN0003600483	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	128 000,000	131 584,000	0,71%
	* Emprunt national		1 400 000,000	1 429 296,000	7,76%
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	604 050,000	3,28%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	300 000,000	300 936,000	1,63%
TN2781ZB9E10	Emprunt National 1T/2024 TMM+1,75%	5 000	500 000,000	524 310,000	2,85%
TOTAL GENERAL			8 208 702,663	14 063 685,564	76,32%
Pourcentage par rapport au total des actifs					76,24%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2024 à D : 4.382.536,088 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME		3 362 000,000	3 383 593,923			18,36%
	Compte à terme au 03/10/2024 (3 mois au taux de 7,47%)	1 152 000,000	1 168 787,537	92	N° 081877	6,34%
	Compte à terme au 05/10/2024 (3 mois au taux de 7,47%)	276 000,000	279 931,389	92	N° 081808	1,52%
	Compte à terme au 26/12/2024 (3 mois au taux de 7,49%)	731 000,000	731 480,017	91	N° 081944	3,97%
	Compte à terme au 28/12/2024 (3 mois au taux de 7,49%)	1 203 000,000	1 203 394,980	91	N° 002289	6,53%
CERTIFICATS DE DEPOTS		998 173,105	998 942,165			5,42%
TNXX3XJNA0U7	Certificat de dépôt au 02/10/2024 (au taux de 7,49%)	499 169,506	499 834,177	10	Banque de Tunisie	2,71%
TN8BQZZLXWS8	Certificat de dépôt au 09/10/2024 (au taux de 8,99%)	499 003,599	499 107,988	10	Amen Bank	2,71%
TOTAL		4 360 173,105	4 382 536,088			23,78%
Pourcentage par rapport au total des actifs			23,76%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 30 Septembre 2024 un montant de D : 0,420 contre D : 742.055,544 à la même date de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Cessions titres à encaisser	-	742 055,124	-
Dividendes à encaisser	0,420	0,420	0,420
TOTAL	<u>0,420</u>	<u>742 055,544</u>	<u>0,420</u>

Note 7 : Autres créiteurs divers

Ce poste totalise au 30 Septembre 2024 un montant de D : 18.564,106 contre D : 15.930,749 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance CMF	1 495,337	1 408,161	1 472,780
Etat, retenue à la source	3 210,309	3 039,939	3 015,154
Commissaire aux comptes	13 458,460	11 082,649	17 850,997
Rémunération PDG	400,000	400,000	400,000
TOTAL	<u>18 564,106</u>	<u>15 930,749</u>	<u>22 738,931</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 30 septembre 2024 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2023

Montant	16 663 845,363
Nombre de titres	52 940
Nombre d'actionnaires	12

Souscriptions réalisées

Montant	897 721,188
Nombre de titres émis	2 852
Nombre d'actionnaires nouveaux	1

Rachats effectués

Montant	(820 602,783)
Nombre de titres rachetés	(2 607)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	649 567,069
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	151 827,351
Frais de négociation de titres	(1 336,590)
Régularisation des sommes non distribuables	(13 665,605)

Capital au 30-09-2024

Montant	17 527 355,993
Nombre de titres	53 185
Nombre d'actionnaires	11

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 124.761,250 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024, contre D : 184.642,500 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
<u>Dividendes</u>					
-					
- des actions	95 585,250	738 100,950	164 675,500	653 107,282	653 107,282
-des titres OPCVM	-	66 118,500	-	39 656,800	39 656,800
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
- intérêts	29 176,000	82 609,000	19 967,000	59 365,000	79 133,000
TOTAL	124 761,250	886 828,450	184 642,500	752 129,082	771 897,082

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à D : 58.638,044 contre D : 53.787,533 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Intérêts sur compte à terme	50 908,611	139 434,558	44 839,196	129 165,055	174 231,020
Intérêts sur certificats de dépôt	7 729,433	25 011,853	8 948,337	23 859,665	33 898,081
TOTAL	58 638,044	164 446,411	53 787,533	153 024,720	208 129,101

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à D : 32.102,966 contre D : 30.399,287 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Commission de gestion	-	-	-	-	-
Rémunération du dépositaire	27 516,828	80 494,994	26 056,532	74 154,010	99 998,088
	4 586,138	13 415,834	4 342,755	12 359,001	16 666,349
TOTAL	32 102,966	93 910,828	30 399,287	86 513,011	116 664,437

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à D : 10.933,355 contre D : 13.033,812 pour la même période de l'exercice 2023 et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Redevance CMF	-	-	-	-	-
Honoraires commissaire aux comptes	4 586,138	13 415,834	4 342,755	12 359,001	16 666,349
Rémunération du PDG	4 392,540	13 727,730	6 768,348	18 264,163	25 032,511
TCL	1 200,000	3 600,000	1 200,000	3 600,000	4 800,000
Autres	746,922	2 652,284	713,189	2 311,029	2 494,594
	7,755	50,837	9,520	20,234	260,330
TOTAL	10 933,355	33 446,685	13 033,812	36 554,427	49 253,784

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.